

318. Chapelle Gothique - Pierre tumulaire.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Dossier concernant le transfert au Musée  
d'Antiquités, d'une pierre tumulaire  
placée dans le parvis de la Chapelle  
Gothique.

Musee royal de Belgique

N<sup>o</sup> 318.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.



MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musée royal  
des Sciences et Arts  
de Peinture

et de  
Sculpture  
INSPECTION GÉNÉRALE

N<sup>o</sup> 318.

Quatre.

Bruxelles, le 27 juin 1850

M<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur

M<sup>r</sup> de Mo.

Il existe au Musée, dans  
le pavement de la Chapelle  
de St. Napoléon, une ancienne  
pierre tumulaire ornée  
d'Armoiries et d'inscriptions.

Pour juger sans doute  
convenable, M<sup>r</sup> de Mo., de  
faire examiner cette pierre  
qui serait plus utilement  
conservée au Musée d'Anti-  
-quités dans le cas où elle  
présenterait quelq<sup>ue</sup> intérêt.

Agr. M<sup>r</sup> de Mo.

Le Président

Le Secrétaire

D. An

J. J. L.



Ministère  
de  
l'Intérieur

Paris, le 13 Décembre 1850.

5<sup>e</sup> Division

Indicateur { général N<sup>o</sup> 668  
                  { spécial 15731.



Monsieur le Directeur,

Il existe au Musée de Peinture de  
dame le pavement de la Chapelle dite de Nassau  
une ancienne pierre tumulaire ornée d'armoiries  
et d'inscriptions. Je vous prie d'examiner  
cette pierre qui serait mieux placée au Musée  
d'Antiquités, dans le cas où elle présenterait  
quelque intérêt. Ce déplacement pourra  
être effectué immédiatement; il suffira que vous  
en préveniez M. Navet, Président de la Commission  
administrative du Musée royal de Peinture.

Agreez, M<sup>re</sup>

Le Ministre de l'Intérieur  
(Signé) Ch. Rogier.

à Monsieur le Directeur du Musée royal d'Antiquités  
Page

*Cette pierre tumulaire  
a été trouvée au Musée  
d'Antiquités le 11 Janvier 1851*



Bruxelles, le 13<sup>e</sup> <sup>de</sup> 1850.D<sup>e</sup> DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

SPÉCIAL N°

167.  
1731.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

*Objet*  
Pierre tumulaire à placer  
au Musée d'antiquités

Monsieur le Directeur

Il existe au Musée de peinture <sup>g<sup>e</sup></sup> dans le pavement de la Chapelle dite des Basques une ancienne pierre tumulaire ornée d'arabesques et d'inscriptions. Je vous prie d'examiner cette pierre qui serait mieux placée au Musée d'antiquités, dans le cas où elle présenterait quelque intérêt. Ce déplacement pourra être effectué immédiatement, il suffit que vous en préveniez M<sup>r</sup> Navez, président de la Commission administrative du Musée de peinture. Agréez, Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

A Monsieur le Directeur du Musée Royal  
d'Antiquités <sup>g<sup>e</sup></sup>.  
à Bruxelles.